

Compte rendu séance du 07 Juillet 2021

Séance du 07 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept Juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FRUCHARD Marylène, première adjointe.

Convocation du 30 Juin 2021

Présents : Mme FRUCHARD Marylène, Mme CAUSSE Jacqueline, Mr TABUTEAU Michel, Mr ARCAY Michel, Mr BLONDEAU Bernard, Mme BLONDEAU Gabrielle, Mr BOUTIN Yannick, Mme MOUROCQ Vanessa, Mme ZAÏDI Houria, Mr SARNAC Jérôme, Mme DROUILLARD Peggy, Mme GUIBERT Delphine.

Absents : Mr LAPARLIERE Alain, excusé

Mr LABAYE Anthony, excusé

Mr FRATY Frederic, excusé

Procuration : aucune procuration

Secrétaire de séance : Mme GUIBERT Delphine qui a accepté cette fonction

Le compte-rendu de la séance du 15 avril 2021 est accepté à l'unanimité

- Projet de commerce (boulangerie) : acquisition d'un bâtiment modulaire

Demande du boulanger de Clérac d'installer un dépôt vente sur notre commune. La mairie se charge de créer un local. Le boulanger versera un loyer pour l'utilisation des lieux.

Monsieur le Maire propose de bâtir un bâtiment en solide d'environ 30 m² sur un terrain communal. La commune peut bénéficier d'une subvention de 45% pour la création du projet sous condition de commerce pendant 10 ans.

Le conseil municipal approuve le projet à l'unanimité des membres présents,

- Choix de l'architecte pour permis de construire si accord du conseil municipal

Le cabinet PUISSANT de Montendre réalisera le dossier de construction pour le permis de construire.

Le conseil municipal approuve le choix de l'architecte, à l'unanimité des membres présents.

- Modification statutaire du syndicat de voirie. Délégation de nouveaux membres

D'approuver l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie.

D'approuver les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en syndicat mixte ouvert restreint.

Le conseil municipal approuve la modification à l'unanimité.

- Acquisition de la voirie au lieu-dit Terre du Bourg — Proposition indivision Marinier

La mairie propose à l'indivision Marinier l'acquisition de la voirie desservant les habitations du lieu-dit : Terres du Bourg au prix d'1€ symbolique.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

• Création de poste d'adjoint administratif principal 1ère classe pour avancement de grade (Mme PLAIZE)

Le centre de gestion propose la création de poste d'adjoint administratif principal 1ère classe pour l'avancement de grade de Mme PLAIZE.

Le conseil municipal approuve cette proposition, à l'unanimité des membres présents.

• Augmentation du tarif du ticket de cantine

Le repas pour un enfant sera de 2.45 € à la place de 2.40 €

Le repas pour un adulte sera de 3.75 € à la place de 3.70 €

Le conseil municipal approuve l'augmentation du tarif du ticket de cantine

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 1

• Délibération : fermeture du bureau de vote n°2 de Bédenac situé à Chierzac.

Proposition de fermeture du bureau de vote n°2 de Bédenac situé à Chierzac.

Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité des membres présents.

• Questions diverses

Indivision VIGNAUD

Mme FRUCHARD informe le conseil municipal que l'indivision VIGNAUD a signé la promesse de vente ;

Acquisition de l'Impasse des Genêts.

On attend le retour de l'enregistrement parcellaire faite par le géomètre. Une délibération sera reprise lorsque le dossier sera complet.

Excès de vitesse à Chierzac

Mme ZAIDI explique qu'il y a de plus en plus d'excès de vitesse sur Chierzac. Elle demande s'il est possible de mettre un ralentisseur.

Actuellement, ce n'est pas possible. Il est notifié dans le code de la route que lorsqu'on rentre dans une agglomération, la vitesse maximale est de 50 km/h.

Inondations au Jarcelet dues aux fortes pluies

Mme ZAIDI signale un problème d'inondation au Jarcelet lors des fortes pluies. Le service de la DDTM connaît le problème et c'est de leur compétence.

Fait 15 juillet 2021.

Alain LAPARLIERE,
Maire de Bédenac

